

## **Communiqué de presse**

### **La Région Île-de-France continue d'accompagner les restaurateurs dans la reprise de leur activité :**

#### **Ouverture de l'aide à l'aménagement des terrasses & Lancement de la 2<sup>nde</sup> édition de la Fête des restos ! Du 04 juillet au 26 septembre 2021**

Après avoir aidé plus de 20 000 restaurateurs Franciliens grâce à l'aide au loyer déployée au cœur de la crise sanitaire, la Région Île-de-France réitère son soutien au secteur de la restauration et l'accompagne dans la reprise de l'activité.

Ainsi, la Région Île-de-France propose à tous les établissement franciliens (restauration traditionnelle/débit de boissons) une aide pouvant aller jusqu'à 1000 euros pour les dépenses d'investissement éligibles (parasols, mobilier, éclairage etc.) engagées dans l'installation ou l'aménagement de terrasses, y compris éphémères.

Plus de détails : [www.iledefrance.fr/relance-terrasses](http://www.iledefrance.fr/relance-terrasses)

La Région Île-de-France lance également la 2eme édition de la *Fête des restos !* un évènement initié l'été dernier par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, et Babette de Rozières, Déléguée spéciale chargée de la gastronomie, afin d'encourager la relance et préserver le lien social et la convivialité auxquels contribuent les bars, les cafés et les terrasses.

Dès ce dimanche **4 juillet, et jusqu'au 26 septembre 2021**, les communes partenaires\* proposeront à nouveau un emplacement gratuit adapté aux restaurateurs qui le souhaitent, en particulier ceux qui ne bénéficient pas de terrasse (rues rendues piétonnes, mise à disposition de parvis, etc.). L'opération est ouverte à tous les restaurateurs, y compris ceux qui ne sont pas habituellement ouverts les dimanches. Les restaurateurs participants à l'opération seront invités à faire un geste commercial. L'objectif est d'encourager les Franciliens à se rendre au restaurant, tout en offrant aux restaurateurs les meilleures conditions d'accueil.

**\*Une centaine de communes déjà partenaires à l'opération :**

Argenteuil, Avon, Ballainvilliers, Beaumont-sur-Oise, Bezons, Bobigny, Bourg-la-Reine, Brunoy, Bures-sur-Yvette, Bussy-Saint-Georges, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Chatou, Chavenay, Chelles, Choisy-le-Roi, Clamart, Clichy, Colombes, Coulommiers, Crosne, Dammarie-les-Lys, Deuil-la-Barre, Dourdan, Drancy, Draveil, Eaubonne, Epinay-sous-Senart, Epinay-sur-Seine, Ermont, Evry-Courcouronnes, Fontainebleau, Fontenay-le-Fleury, Fresnes, Gagny, Garches, Gournay-sur-Marne, Grigny, Herblay-sur-Seine, Houilles, Joinville-le-Pont, La Celle-Saint-Cloud, Le Perreux-sur-Marne, Le Port Marly, Limeil-Brevannes, Livry-Gargan, Magny-le-Hongre, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Maule, Mennecy, Moissy-Cramayel, Montereau-Fault-Yonne, Montesson, Montgeron, Montigny-le-Bretonneux, Montigny-lès-Cormeilles, Montlhéry, Morsang-sur-Orge, Nanterre, Nemours, Neuilly-Plaisance, Nezel, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Ormesson-sur-Marne, Ozoir-la-Ferrière, Plaisir, Quincy-Sous-Sénart, Saint Denis, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Mandé, Saint Maur des Fosses, Saint Maurice, Saint Michel sur Orge, Saint-Nom-la-Bretèche, Saint-Ouen-l'Aumône, Saint Prix, Sannois, Sarcelles, Sceaux, Stains, Sucy-en-Brie, Suresnes, Thoiry, Vanves, Vélizy Villacoublay, Verrières-le-Buisson, Villeneuve-le-Roi, Vincennes, Viroflay, Viry-Châtillon, Yerres.